

Ville de Landivisiau - Séance du 8 novembre 2018 - n° 2018/417

RAPPORT D'ACTIVITES 2017 DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE ET D'EQUIPEMENT DU FINISTERE

Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire, rappelle que, conformément aux dispositions de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère a adressé le rapport d'activités annuel aux maires de chaque commune membre.

CONSIDÉRANT que le rapport d'activités 2017 a été communiqué à la commission « Finances - Travaux - Agriculture » en date du 22 octobre 2018,

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE du rapport d'activités 2017 du S.D.E.F.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Landivisiau, le 8 novembre 2018.

**Le Maire,
Laurence CLAISSE.**

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le... **13 NOV. 2018**

Et de la publication, le... **13 NOV. 2018**

Fait à Landivisiau, le... **13 NOV. 2018**

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL

